

## APPENDICE B

RÉPONSES DES PROVINCES CONCERNANT LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE  
SUR LE BICULTURALISME*(Traduction)*

Province du Manitoba  
Cabinet du Premier ministre  
Winnipeg

Le 16 mai 1963

Monsieur le Premier ministre,

En l'absence du Premier ministre, j'accuse réception de votre lettre du 15 mai, dans laquelle vous proposez l'institution d'une Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Je porterai votre lettre à l'attention du Premier ministre dès qu'il reviendra à son cabinet, à la fin de la semaine prochaine. Dans l'intervalle, je me permets de faire parvenir copie de votre lettre au Premier ministre suppléant, l'honorable Gurney Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce.

Veillez agréer, monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La secrétaire du Premier ministre  
Joan Cameron

Le très honorable Lester B. Pearson  
Premier ministre du Canada  
Ottawa 4 (Ontario)

Cabinet du Premier Ministre  
Terre-Neuve  
Saint-Jean

Le 20 mai 1963

Le très honorable L. B. Pearson, C.P.,  
Premier ministre du Canada  
Ottawa.

Monsieur le Premier ministre,

J'accuse réception de votre lettre du 15 mai, renfermant le projet de mandat de la Commission royale qu'il est proposé d'instituer pour enquêter sur le bilinguisme et le biculturalisme et dans laquelle vous demandez si le Gouvernement de Terre-Neuve approuverait l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

Durant ses quatorze années d'union au Canada, la population de Terre-Neuve s'est rendu compte de l'importance fondamentale que représente pour l'unité de notre pays l'existence de relations amicales entre les deux races qui ont fondé le Canada. Nous partageons un vaste terrain limitrophe avec la province de Québec et, au Labrador, nous sommes aux prises avec les problèmes liés au caractère bilingue et biculturel du Canada.

Le Gouvernement de Terre-Neuve désire vivement contribuer efficacement à la solution de ces problèmes; nous approuvons cordialement la proposition en vue d'établir une Commission royale d'enquête; nous sommes également satisfaits du projet de mandat; et nous sommes disposés à participer pleinement aux travaux de la Commission.

Veillez agréer, monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

J. R. Smallwood

Cabinet du Premier ministre  
Saskatchewan

Regina, le 21 mai 1963

Le très honorable L. B. Pearson,  
Premier ministre du Canada,  
Ottawa (Ontario).

Monsieur le Premier ministre,

J'accuse réception de votre lettre du 15 mai 1963 concernant une éventuelle Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Dès que j'aurai eu l'occasion d'étudier avec mes collègues les attributions qu'on propose de donner à la Commission, je vous ferai connaître le détail de nos observations.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Premier ministre,  
W. S. Lloyd

Province d'Ontario  
Cabinet du Premier ministre et  
Président du Conseil

Toronto (Ontario)  
Le 24 mai 1963

Monsieur le Premier ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 15 mai, par laquelle vous nous invitez à exprimer notre opinion quant à l'institution d'une Commission royale chargée de faire enquête et rapport sur l'état présent «du bilinguisme et du biculturalisme», au Canada, et de recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada.

Depuis les jours lointains de Champlain, de Frontenac et de La Salle, l'histoire et l'évo-